

## Motion du conseil d'administration de l'université Lille 3

6 juin 2014

Le conseil d'administration de l'université Lille 3 porte à la connaissance du conseil d'administration de la COMUE Lille Nord de France les propositions d'amendements du projet de statuts de la COMUE élaborées par le groupe "statuts" de l'université Lille 3. Le conseil d'administration de l'université Lille 3 en demande l'examen dans les plus brefs délais.

Rappelant sa motion du 7 mai 2014, le conseil d'administration de l'université Lille 3 réclame que soit communiqué à l'ensemble des partenaires un calendrier officiel du processus de consultation et d'amendement par les instances concernées.

Le conseil d'administration a approuvé la motion à la majorité (22 POUR/ 1 abstention/ 1 ne prend part au vote).

Le conseil d'administration demande à madame la présidente de l'université Lille 3 de transmettre la motion et les propositions d'amendements à monsieur le Recteur de l'académie de Lille, à monsieur le président par intérim de la COMUE, et à messieurs les présidents des universités.